
LOS ANGELES – Réunion du conseil de la ccNSO et de l'ALAC

Jeudi 16 octobre 2014 – 07h30 à 08h15

ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : 6 heures et demi, nous sommes le 16 octobre. C'est la réunion du conseil de la ccNSO et de l'ALAC. Je suis accompagnée ici par Katrina.

KATRINA SATAKI : Bonjour à tous notre président Byron Holland n'a pas pu venir ce matin. J'espère que cette réunion pourra avoir lieu quand même sans lui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Nous avons aussi Lesley Cowley et Demi Getschko, qui se cache là-bas derrière la caméra. Et Shiroto. Bien alors.

D'abord bienvenue de l'ouverture de la réunion par Olivier Crépin-Leblond, président sortant de l'ALAC et présentation du nouveau président Alan Greenberg. Je viens de découvrir notre ordre du jour. Cet ordre du jour a été présenté par Maureen Hilyard et Ron Sherwood, du groupe de travail qui s'occupe de ce type de choses et comme vous le savez c'est ma dernière réunion de l'ALAC. La prochaine c'est ma dernière réunion de la ICANN comme président de l'ALAC et le prochain président de l'ALAC, à moins qu'il n'y ait des changements de dernière minute, dit-il, est Alan Greenberg.

Alain est-ce que vous voulez prendre la parole ou est-ce qu'on continue ?

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ALAN GREENBERG : Continuons. Continuons.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien, donc Katrina vous avez la parole.

KATRINA SATAKI : Bien, merci Olivier. Et je dirais qu'au nom de la ccNSO et de sa communauté nous vous remercions pour le travail que vous avez réalisé au sein de l'ALAC pour renforcer les liens entre l'ALAC et la ccNSO, je pense que c'est une bonne chose. Ça a été très agréable de travailler avec vous, et j'espère que vous resterez avec nous, que vous continuerez à nous aider à améliorer encore davantage nos relations parce qu'il est vraiment très important que nos communautés travaillent ensemble et commencent à discuter des points, il y en a beaucoup, beaucoup de choses à discuter.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à Alan comme nouveau président. Je voudrais vous dire que la ccNSO a beaucoup d'expérience dans le domaine des présidents canadiens. Donc les membres de l'ALAC si vous avez des questions, venez me voir, n'hésitez pas. Il y a beaucoup de canadiens qui sont à des positions hiérarchiques importantes et on dirait que ICANN va sponsoriser une équipe de hockey canadien.

Il y a eu beaucoup de travail comme pour toute la communauté d'ICANN ces derniers temps. Nous avons été très occupés par la transition des fonctions IANA qui est un problème important pour les parties prenantes qui participent dans les communautés TLD. C'est quelque

chose d'important qui va avoir beaucoup de répercussions sur notre travail. [Et finalement, le CWC]. Je voudrais remercier Olivier pour le travail réalisé dans ce sens. Je crois qu'il a beaucoup participé à ce processus depuis le début. La transparence, la responsabilité aussi a été un défi, un grand défi. Il y a eu beaucoup d'échanges de points de vue etc. donc je vous donne la parole Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Et notre prochain point de l'ordre du jour est la déclaration de l'ATLAS 2. Nous avons quelques minutes pour aborder quelques-uns des points de la déclaration d'ATLAS 2. Il s'agit d'un document qui a été ratifié par l'ALAC, qui a été rédigé par les 150 structures At-Large. À l'époque il y en avait 150 qui sont venus au sommet d'At-Large qui s'appelle ATLAS.

Si l'on pouvait avoir une copie de ce document ce serait très bien. La raison pour laquelle nous voulions partager cela avec vous c'est qu'il y a un grand nombre de thèmes qui sont destinés aux présidents des CO et des AC, cela comprend le président de la ccNSO.

Et donc nous avons 43 recommandations qui ont été divisées en 22, le reste c'est la communauté At-Large, les SO, les AC et ALAC aussi. Nous avons mis en place un groupe de travail, de suivi et de mise en œuvre qui a regardé ces recommandations et qui a commencé à les analyser et à prolonger certaines qui étaient un petit peu trop ambiguës parce que c'était trop court, trop résumé. Et donc c'est le début d'un travail futur.

Je voudrais vous montrer ce travail, j'espère que nous aurons le texte sur l'écran. Nous avons un lien avec l'activité post-ATLAS que je mets sur

l'écran pour que vous puissiez cliquer dessus. C'est la page wiki qui va nous amener à toutes les recommandations et il est dit que « ICANN doit étudier les possibilités d'améliorations et d'augmentations du rôle de ces divisions entre le comité consultatif et les organisations de soutien pour en finir avec la culture de silo. »`

Je crois que ça veut dire que Ron Sherwood et Maureen Hilyard doivent renforcer leur activité. Comment mieux faire ? Maureen, est-ce que vous voulez en parler rapidement ?

MAUREEN HILYARD : Et bien nous y travaillons.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Nous avons cet ordre du jour et je crois que nous avons eu d'excellentes interactions avec le ccNSO. Maureen envoie un rapport mensuel, elle a la possibilité d'expliquer lors de nos conférences ALAC le travail du ccNSO. Cheryl Langdon-Orr veut prendre la parole ?

CHERYL LANGDON-ORR : Ce qui me semblerait intéressant pour le ccNSO et que le ccNSO devrait savoir puisqu'il y a un rapport important avec l'agent de liaison avec le ccNSO/GNSO. Il y a des rapports de longue date. Ce que nous avons fait au niveau interne c'est que nos liaisons au GNSO, ccNSO et à SSAC sont des membres ex officio de l'équipe de direction donc il y a une capacité, puisqu'il y aura de nombreuses réunions qui vont se tenir dans les mois à venir, que nos liaisons fassent des comptes-rendus et nous informent toujours de ce qui se passe dans les autres associations et entités. Donc voilà comment cela fonctionne. Le GNSO traite les liaisons comme des

membres du conseil mais je crois que c'est à l'ALAC uniquement que nous avons des personnes que nous envoyons en tant que liaison qui sont très proches de l'équipe de direction.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Cheryl. Olivier Crépin au micro. Je note en regardant cette page que certaines recommandations sont pour toute la communauté de l'ICANN. On a peut-être pas le temps de passer tout en revue mais je donne la parole à Katrina.

KATRINA SATAKI : Katrina au micro pour le PV. Oui en effet il y a une observation que j'aimerais faire sur toutes ces recommandations. Il y a une recommandation qui nous a particulièrement interpellés au sujet des ccTLD. « Obtenir une ouverture pour tous les ccTLD, dans leurs codes de pays et pour leurs opérateurs. Et j'aimerais en savoir plus à ce sujet. Est-ce que vous pourriez élaborer un petit peu là-dessus, sur cette observation, cela nous serait utile.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Katrina. Oui je sens un petit peu de vent dans mon cou. Je vais vous expliquer un petit peu ces observations. Donnons la parole à Alan Greenberg qui sera extrêmement compétent pour être en mesure de vous répondre. Les recommandations sont pour le conseil d'administration pour qu'il y ait des décisions de prises.

Les observations ne sont pas des recommandations évidemment, mais la raison pour cela est que lorsque l'on passe en revue ces

recommandations, certaines n'étaient pas dirigées vers une communauté ICANN ou une autre. Donc on ne peut pas faire de recommandations pour des communautés qui ne sont pas au sein de l'ICANN. En ce qui concerne les ccTLD, le travail sur les politiques, sur l'aspect opérationnel des ccTLD, ce n'est pas fait au niveau du ccNSO, pas au niveau de l'ICANN mais c'est bien sûr la responsabilité des ccTLD en tant que telles.

Donc ça c'est devenu une observation. On ne peut pas faire un appel à l'action à ce niveau mais nous espérons qu'il y ait des meilleures pratiques d'utilisation, voilà comment je l'interpréterai. Je crois que Alan, Maureen et Evan vont prendre la parole. Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG :

Je crois qu'ils devraient faire une préface et remettre dans le contexte ces déclarations. Il y a de cela cinq ans nous avons eu une forte croissance et ces sommets que nous avons, ces sommets ATLAS, c'est pour exposer les personnes qui sont à la périphérie de l'ICANN, leur permettre de mieux comprendre comment fonctionne l'ICANN. Le premier jour ils sont là, nous leur demandons de commencer à rédiger des recommandations. Je ne sais pas si c'est la meilleure manière de fonctionner. Donc ce n'est pas très diplomatique ces recommandations au niveau de leur forme et je crois que peut-être que ça ne prend pas en compte tous les aspects de la question. Il y a des personnes qui sont plus ou moins au courant du fonctionnement de l'ICANN. Donc il faut prendre cela avec un petit grain de sel.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui c'est pour cela que c'est devenu une observation et non pas une recommandation. Oui Maureen.

MAUREEN HILYARD : Au niveau des organisations régionales nous essayons de développer un rapport entre les ccTLD et les ALS parce que nous avons noté que beaucoup d'ALS ne sont pas conscients du niveau opérationnel et de ce que font les ccTLD. Donc on essaie de bâtir des rapports entre les ALS et le ccTLD. Et on essaie d'avoir une meilleure compréhension entre les deux organismes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Maureen. Evan Leibovitch au micro.

EVAN LEIBOVITCH : Merci beaucoup Olivier. Je crois que ce que vous avez vu ici ça reflète un manque de connaissances de l'utilisateur final. Il y a un manque de connaissance du fait que ICANN n'a pas d'autorité par rapport aux CC. Nous, nous le savons mais certaines personnes ne sont pas au courant de cela. Donc est-ce que l'on doit utiliser le terme transparence, je ne sais pas, mais sur le site Web de l'ICANN je crois qu'il faudrait dire et bien expliquer que « certains TLD ne sont pas du ressort de l'ICANN. »

Je crois que ça fournirait aux utilisateurs finaux des informations très utiles et montrerait bien les éléments du monde TLD que l'ICANN ne gère pas. Ce serait des informations très utiles qui véritablement pourraient aider les utilisateurs finaux à bien comprendre le fonctionnement. Donc ne pas s'adresser à l'ICANN pour certaines questions mais ailleurs.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Katrina.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup de ces observations. Et bien je dirais que sur le site Web de l'ICANN on peut trouver des distinctions entre le ccTLD et les gTLD. Je ne dis pas que ça soit des listes séparées, il n'y a qu'une seule liste, mais en ce qui concerne les politiques, si vous lisez attentivement, je crois que vous pouvez mieux comprendre. Mais je crois qu'il y a des personnes qui ne lisent pas assez ce qu'on leur propose, notamment sur le site Web. En ce qui concerne ces indicateurs pour les sites Web moi je travaille avec des bases de données donc lorsque vous ouvrez des informations détaillées sur ces ccTLD ou gTLD, ça pointe vers des sites Web donc c'est bien là.

EVAN LEIBOVITCH : Olivier, Evan.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Evan puis Lesley.

EVAN LEIBOVITCH : Petit commentaire. Le problème ce n'est pas que ça existe quelque part sur la page de l'IANA mais ce n'est pas accessible pour les utilisateurs finaux qui ne savent pas où trouver cela. Et ça c'est un problème de transparence me semble-t-il qui se pose. La question n'est pas que ce soit loin et très bas dans toutes les pages qui composent le site de

l'ICANN. Ce que j'essaie de dire c'est que la transparence c'est une question de clarté également. Ça doit être clairement indiqué pour les utilisateurs finaux et ça doit être facile à trouver et facile d'accès toutes ces informations. Si on est très consciencieux, si on comprend la culture, on peut réussir à trouver où se trouvent ces documents et ces explications. Mais les membres de ma famille, chez moi, s'ils ont un problème avec un nom de domaine, c'est totalement impénétrable pour eux, ils ne vont pas trouver ces informations sur les sites Web.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Lesley Cowley.

LESLEY COWLEY : Lesley Cowley du ccNSO. J'ai écouté ce que vous avez dit Alan et Evan. En effet, j'ai pris note et cela me paraît tout à fait vrai. La question de l'information et de la transparence, je crois que c'est important d'avoir des commentaires de ce type lors de notre dialogue pour que les opérateurs de ccNSO par exemple travaillent différemment.

Je suis d'accord avec vous, tout n'est pas toujours très clair lorsque l'on va sur le site Web. Et si c'est aussi simple que cela, c'est assez facile à régler, le remède est aisé et tout le monde en bénéficiera. Donc je crois que nous pouvons faire quelque chose à ce niveau et nous devrions considérer ça comme une meilleure pratique que nous devrions adopter.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Lesley. Alan Greenberg, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG : J'ai été sur le site de l'ICANN tandis que l'on discutait. On trouve facilement, dès le premier menu, une liste de tous les TLD. Bon, il faut savoir ce que c'est que des TLD, d'accord, mais néanmoins, c'est une liste avec caractères ASCII. Ce sont des termes simplement, des mots donc on a du travail à faire, ça ne pointe vers rien, ça n'aide pas beaucoup en fait.

Donc on doit améliorer cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Holly Raiche au micro.

HOLLY RAICHE : Donc si vous ne savez pas ce que vous recherchez, vous allez vous perdre sur ce site Web, vous n'allez pas trouver les informations dont vous avez besoin.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Et bien les autres recommandations pourraient avoir un item de suivi, un point d'action et le point d'action que l'ALAC assure un suivi après l'observation numéro 8 de la déclaration ATLAS 2. On ne va pas spécifiquement assurer un suivi pour chaque observation mais on va parler des recommandations et je vois cette liste de recommandations qui peuvent avoir un impact ou intéresser la ccNSO. On n'a pas encore terminé tout cela donc on va en reparler à Marrakech lorsque nous nous

reverrons lors d'une réunion conjointe mais d'ici là nous allons continuer à communiquer.

Après avoir écouté votre requête nous pourrons vous donner de meilleurs détails sur les meilleures pratiques. Donc passons au point suivant, je vois qu'il ne reste plus beaucoup de temps. Point numéro 4, question partagée relative à l'IANA et à la responsabilité.

Bien entendu, c'est très large, c'est un grand sujet. On n'a que 20 minutes pour en parler, moins de 20 minutes. Je ne vais pas faire une longue introduction ou présenter tous nos leaders mais nous avons un groupe de travail qui se spécialise sur les questions de l'IANA. Nous avons deux membres de l'ICG qui sont ici présents. Nous avons des membres du groupe intercommunautaire qui travaillent sur les questions de nommage et de la fonction IANA.

Et nous allons créer une commission ad hoc responsabilité de coordination d'un côté et groupe intercommunautaire de l'autre donc nous avons toutes ces différentes pistes que nous suivons. Cheryl vous voulez dire un mot ? Cheryl Langdon-Orr.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, merci. Cheryl Langdon-Orr. Vous utilisez des termes qui sont familiers mais je ne suis pas sûre que lorsque l'on parle de l'alimentation cela alimente, moi j'aimerais préciser cela. Nous avons un groupe ad hoc qui travaille et qui dure 60 ou 90 minutes donc un groupe qui se réunit chaque semaine pendant 90 minutes. Nous avons l'ICG également qui se réunit, nous avons des débats, nombreux. Et voilà comment cela peut

alimenter, c'est le terme anglais « feed » qui est utilisé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci de cette explication Cheryl. Donc nous avons énormément de travail à faire évidemment pour ces questions relatives à IANA et à la responsabilité. Il y a eu de nombreuses réunions qui se sont tenues ici et j'ai l'impression que c'était de cela il y a quelques années mais non c'était il y a quelques jours. Réunion avec l'ICG, réunion avec l'ASO et vraiment l'objectif de nos réunions c'est de trouver quels sont les problèmes que nous, collectivités, trouveront intéressants. La commission de la communauté qui s'occupe notamment des noms, pas les CC, pas seulement les membres de la ccNSO mais je suis sûr que vous avez un certain intérêt là-dessus. Katrina vous vouliez intervenir.

KATRINA SATAKI : Non, tout à fait. Nous voulons absolument parler à ceux qui ne sont pas des membres ccNSO et communiquer avec les personnes qui ne travaillent pas au niveau régional, ces ccTLD qui n'ont pas été actifs jusqu'à présent. Nous avons établi une liste d'emails TLD, pour les ccTLD on peut recevoir les dernières informations avec un bulletin d'informations.

Ce qui nous préoccupe, et le point le plus important peut-être, est de s'assurer de la continuité commerciale pour les entreprises que les services continuent à bien fonctionner. Ces services commerciaux ne peuvent pas s'arrêter. Il y a des questions politiques qui se posent également mais au niveau technique nous devons avoir un service

parfait, impeccable et qui ne s'arrête pas du jour au lendemain.

Donc votre communauté, je ne sais pas exactement ce que vous recherchez à la suite de cette transition de la fonction IANA.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Katrina. Je vais maintenant donner la parole aux personnes qui veulent s'exprimer. Holly Raiche.

HOLLY RAICHE : Oui, quelques points simplement. Je crois qu'au niveau conceptuel nous avons réfléchi au problème IANA à deux niveaux : au niveau plus technique, les services et ainsi de suite comme vous l'aviez dit, et nous avons également réfléchi en tant qu'ALAC. La grande question qui se pose c'est les indicateurs de performance. Si la performance n'est pas au niveau, qu'est-ce qu'il se passe. La responsabilité ? La redevabilité ? Nous ne travaillons pas spécifiquement au niveau technique. Nous voulons que le système continue à fonctionner et réfléchir à ce qui va se passer si le système ne fonctionne plus, se met à connaître des ratés. Donc il y a une pensée à court terme, dont structure, conseil d'administration de l'ICANN. Et nous avons écouté ce qui a été dit par le conseil d'administration. Est-ce que le conseil d'administration pourrait être noyauté en quelque sorte ? Est-ce qu'on pourrait prendre en otage un petit peu le conseil d'administration de l'ICANN. Donc des questions de responsabilité se posent, des questions fortes. C'est comme cela qu'on a approché un petit peu le problème. Vous ce qui vous inquiète c'est beaucoup plus au niveau technique, que les CC qui ne font pas partie de cette famille doivent se conformer à l'IETF, aux critères de

l'IETF. Donc est-ce que vous demandez exactement cela ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci beaucoup Holly. D'autres points ? Alan vous vouliez prendre la parole également ?

ALAN GREENBERG : Oui une idée simplement qui me vient à l'esprit. Par rapport à ce qu'a dit Holly, au niveau du conseil d'administration qui aurait pu être pris en otage ou accaparé. Vous vous rappelez peut-être qu'un président...une commission stratégique il y a de cela quelques années avait pris en compte quoi faire si le conseil d'administration de l'ICANN se met à travailler totalement indépendamment. Il y avait plusieurs options, y compris l'option nucléaire qu'on appelle l'option nucléaire qui était de limoger les membres du conseil d'administration de l'ICANN et de repartir à zéro. Donc ça semble simple mais qui véritablement gère l'ICANN ? Qui a véritablement le pouvoir ? Qui sélectionne le nouveau conseil d'administration ? Pourquoi on leur fait confiance plus qu'à un autre ? Nous avons des options par rapport à cela qui s'offrent à nous mais la commission stratégique a travaillé et réfléchi en ces termes. Qu'est-ce qui pourrait se passer si nous connaissons de véritables problèmes avec le conseil d'administration de l'ICANN ? Donc c'est une histoire qu'on ne doit pas oublier parce que ça s'est fait il y a de cela quelques années à l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Don Hollander, vous avez la parole.

DON HOLLANDER : Oui, merci. Don Hollander de l'APTLD. Oui, je crois que nous sommes bien concentrés à l'ALAC sur les questions de responsabilité et ce que j'aimerais savoir par rapport à l'ALAC : est-ce que vous dites qu'on s'intéresse plus à la responsabilité ? Moi j'espère mieux comprendre si vous vous intéressez uniquement à l'aspect responsabilité ou également à l'aspect technique.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : L'ALAC s'est réuni avec l'ICG mardi après-midi et il y a eu une séance de remue-méninges, de brainstorming et nous pourrons vous montrer les résultats de cette séance, les grands problèmes que l'ALAC et les membres du groupe de travail de l'ALAC qui étaient présents, les problèmes qui ont été soulevés et sur lesquels nous allons travailler dans les semaines à venir. Participer à l'ICG en donnant notre point de vue. Nous sommes une des trois communautés qui peut apporter des propositions à l'ICG ; des propositions qui seront analysées par la suite par l'ICG. Donc nous devons bien sûr être raisonnables, trouver des propositions raisonnables mais on a travaillé en ce sens, pour proposer quelque chose à l'ICG. Nous avons la structure At-Large qui travaille directement avec la communauté opérationnelle mais ils ne travailleront pas en tant que représentants de At-Large. Exemple, il y a des gens qui sont membres de l'IETF, qui sont très présents à l'IETF. Nous savons que l'IETF joue un grand rôle également mais il travaille en leur propre nom à l'IETF, pas en tant que membre de l'ALAC. Ce n'est pas comme les ALS qui font des rapports à l'ALAC, ça fonctionne

totalemment différemment donc...Don Hollander ?

DON HOLLANDER : Oui, je suis très heureux d'entendre cela, de voir que vous avez fait un travail de réflexion.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, vraiment je vous en parle avec beaucoup d'enthousiasme. Donc Jean-Jacques Subrenat veut prendre la parole.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Oui, merci beaucoup. Jean-Jacques au micro. J'ai été membre de la commission stratégique et j'avais fait les différentes recommandations et cela s'appelait « Améliorer la confiance institutionnelle ». Maintenant on parle de responsabilité, de la mise en confiance, l'aspect de confiance mais on peut utiliser la confiance, « trust » en anglais, en tant que telle. Je suis d'accord sur ce qui a été dit, c'est intéressant de voir le travail de cette commission stratégique qui a fait beaucoup de recommandations. Ce que je voulais dire également, pour nos collègues du ccNSO, deux points qui pourraient les intéresser, premièrement la méthodologie. Dès le début, lorsqu'on a compris que l'ALAC pouvait contribuer à l'ICG, un groupe a été formé pour choisir tous les thèmes et sujets qui seraient intéressants pour les utilisateurs finaux de l'Internet. Mohamed El Bashir et moi-même, deux représentants de l'ALAC à l'ICG, avons reçu de nombreuses informations et c'est extrêmement utile. Je crois que ça c'est la grande différence et c'est ça qui va faire la différence, cette participation à l'ICG. Ce que j'ai dit à mes collègues par

rapport à la participation de l'ALAC c'est que nous ne voulons pas faire un travail encyclopédique. On ne peut pas tout couvrir, on doit choisir des thèmes. Il y a beaucoup de communautés qui vont contribuer à de nombreux sujets et le travail de l'ICG va être extrêmement complexe. Ce qui compte c'est qu'on ne peut pas se permettre de perdre de temps sur des sujets qui pourraient être mieux traités par d'autres communautés. Donc on doit choisir les sujets et creuser, creuser lorsque l'on retient un sujet. On a ces dates limites, ce calendrier, je crois qu'il faut travailler en prenant en compte cette date limite qui arrive bientôt donc je travaille pour avoir tout cela avant le 15 janvier avec Mohamed El Bashir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Jean-Jacques. Nous avons Lesley Cowley en premier.

LESLEY COWLEY : Oui, merci beaucoup. J'aime beaucoup le terme risque que vous avez sur votre liste et vous parlez de problèmes qui semblent tout à fait intéressants. Ce sont des risques non techniques, comment limiter ces risques non techniques, comment gérer ces risques non techniques. Je crois que dans l'expérience du CC, les risques sont quelque chose dont on ne parle pas beaucoup. C'est plutôt quelque chose de graduel, particulièrement lorsqu'on a les questions de confiance et de responsabilité mais il y a beaucoup d'entre nous qui vont se concentrer sur les risques techniques, la limite des risques techniques, l'opérationnel en particulier, parce que cela peut avoir des effets évidemment dévastateurs.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Katrina ?

KATRINA SATAKI : Oui, merci. Je suis à tout à fait d'accord avec ce qu'a dit Lesley et j'aimerais également dire que le ccNSO s'intéresse beaucoup à votre travail, à ce que la communauté a à dire, et je crois que vous pouvez soulever des problèmes que les clients directs de l'IANA ne notent pas, ne voient pas. Ce n'est peut-être pas un problème pour nous, on ne comprend pas, on ne voit pas mais vous vous avez une autre vision et c'est pour cela que c'est si important que vous souleviez ces problèmes.

Et en effet je suis d'accord le calendrier est très très serré. Pour nous Octobre 2015 c'est vraiment quelque chose que nous devons respecter. Il faut néanmoins qu'on ait des propositions substantielles plutôt que de tout lancer sur la table parce que le temps viendrait à manquer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, si vous nous écoutez à distance, je vois que vous êtes nombreux, voici la liste. Voici la liste de notre travail de remue-méninges, de brainstorming. Donc des garde-fous à la suite de la transition, ça c'est la question de continuité dont vous parliez. Il y a une véritable inquiétude à ce sujet que l'on change totalement le processus et que l'on casse la continuité du système ; ça c'est une inquiétude dont on a parlé. Donc les garde-fous des indicateurs de performances, une évaluation des performances régulière des chiffres également qui permette d'évaluer les risques, évaluation de la satisfaction de la clientèle, comment savoir quand les utilisateurs sont clients.

Pour la zone racine, continuité, équité pour l'obtention des adresses, pour ces allocations de blocs d'adresses. Il ne faut pas qu'il y ait des changements au détriment des utilisateurs finaux de l'Internet. Donc l'équité, pas de changement au niveau de l'IP, des processus qui fonctionnent, la continuité une nouvelle fois et enfin la création d'une autre entité de supervision. On en a juste un petit peu parlé. On essayait de réfléchir s'il pouvait y avoir des avantages à créer une autre entité de supervision. Donc, je ne veux pas aller trop loin, créer un deuxième ICANN là je crois que ça doublerait les problèmes, doublerait les maux de tête que nous avons parfois et vraiment c'est quelque chose de très ouvert, ça c'est simplement un remue-méninges que nous avons fait mais il faut réfléchir à toutes les possibilités. Jean-Jacques Subrenat.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Un petit point de vocabulaire. La création d'une autre entité de supervision, ça on l'a déjà entendu ces dernières années. C'est l'idée que l'on crée un Sénat en quelque sorte qui serait en lien avec l'ICANN mais qui serait à un niveau supérieur de l'ICANN. On réfléchit simplement à ce type d'idées.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci beaucoup Jean-Jacques. Je ne sais pas si vous allez vous réveiller un jour avec un nouveau Sénat qui va superviser l'ICANN. Don Hollander.

DON HOLLANDER : Donc je ne sais pas si ça a trait au APTLD mais nous avons donc des

politiques qui sont basées sur la communauté également à APTLD et votre réflexion semble vouloir conserver beaucoup de choses. Vous voulez une continuité je le comprends, vous voulez qu'il y ait de nouvelles politiques néanmoins pour l'allocation des adresses IP. J'aimerais bien comprendre un petit peu plus ce que vous voulez dire par là.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, Don, c'est l'intention en effet. C'est de garder les processus qui fonctionnent, qu'ils continuent à fonctionner si les PDP à APNIC fonctionnent, pourquoi les changer ? Pourquoi changer quelque chose qui fonctionne ? C'est ce que nous voulions dire. On ne veut pas geler, je ne dirai pas geler, je demande votre indulgence sur les termes qui sont employés ici. Ce sont simplement des idées qui ont été lancées dans une séance de travail il y a quelques jours. On se prépare un petit peu plus. Nous allons traduire cela en anglais, cela va être traduit vers l'anglais.

Merci. Très bien, je crois que nous sommes à la fin de notre séance. Le temps imparti s'est écoulé et je ne sais pas si vous avez d'autres questions ou commentaires en ce qui concerne la transition IANA, parce que nous sommes tous ici présents.

Don Hollander.

DON HOLLANDER : Oui, puisque personne d'autre ne pose de questions est-ce que l'on peut être sur votre liste de discussion ? Est-ce que l'on peut s'abonner et recevoir les éléments de votre liste de discussion ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Tout à fait, nos listes sont tout à fait ouvertes. On permet à tout le monde de s'inscrire mais les archives ne sont pas publiques. Il faut être membre de la liste pour voir les archives. La raison pour cela c'est que Google a l'intention de regarder dans ces archives. Et je crois que l'on pourrait interpréter un peu différemment ce que dit l'ALAC si on laissait l'accès totalement libre à nos archives. Donc on ne peut pas tirer de conclusion à partir de nos archives, c'est une petite inquiétude que nous avons. Donc nos archives ne sont pas publiques mais évidemment vous pouvez vous inscrire sur notre liste sans aucun problème.

Tijani Ben Jemma. Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, c'est Tijani au micro. Je sais que le groupe de travail intercommunautaire vient de commencer son travail et toutes les propositions proviendront d'eux et en ce qui concerne la structure de nommage, on n'attend pas qu'ils commencent leur travail donc je crois qu'il faut vous préparer à contribuer en tant que ccNSO pour la transition des fonctions de nommage de l'IANA.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui Katrina ?

KATRINA SATAKI : Oui, Katrina Sataki. Oui vous avez tout à fait raison. Nous devons faire cela. Le travail a été fait non seulement dans le groupe mais dans des organisations régionales. Donc nous avons identifié tous les ccTLD et les organisations régionales travaillent à des enquêtes et à des

questionnaires pour avoir autant d'informations que possible, pour avoir des informations statistiques, pour voir quelles sont les attentes.

Mais oui tout à fait.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Katrina. Tijani Ben Jemaa il faut être rapide parce que nous sommes en train de dépasser notre horaire.

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce que vous avez été déjà coordonnés avec le GNSO ? Est-ce que vous savez ce que pourrait être la proposition ?

KATRINA SATAKI : Et bien nous avons une réunion avec le GNSO cette semaine et nous avons des agents de liaison avec le GNSO qui sont donc présents. Donc nous travaillons beaucoup au niveau des ccTLD.

C'est une réponse rapide que je vous donne. Nous sommes bien conscients du travail effectué par le GNSO. Nous sommes au courant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Katrina. Donc pour revenir sur les points d'action. Indiquons que les membres du ccNSO, s'ils le désirent, peuvent être ajoutés au groupe de travail des questions IANA. Vous pouvez donc travailler avec le personnel At-Large, vous pouvez envoyer un email à staff@icann.org et vous serez en mesure d'être mis sur la liste de diffusion. Et c'est une très bonne chose d'avoir plus de personnes

expérimentées pour réfléchir à ces questions complexes. Ceci dit nous avons terminé notre réunion. Katrina ?

KATRINA SATAKI : Oui, merci beaucoup de ce débat intéressant et je serais très heureuse de rester en contact pour des échanges productifs à l'avenir. On se retrouve à Marrakech.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Katrina. Aurevoir.

Et maintenant nous allons devoir changer de salle, la salle Los Angeles. Nous avons peut-être une annonce de Gisella, y compris l'heure du déjeuner. Oui, absolument.

GISELLA GRUBER : Prochaine réunion générale « Améliorer la responsabilité de l'ICANN » dans la salle Los Angeles.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]